

Appel d'offres

Élaboration du plan de verdissement de la ville de Dakar

C40 Cities Climate Leadership Group, Inc.
120 Park Avenue, 23e étage
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique

Juin 2026

C4O
CITIES

Sommaire

FRENCH VERSION - VERSION FRANÇAISE

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	2
2. Résumé, objectif et contexte du projet	2
2.1. Programme : « Resilient Urban Futures »	2
2.2. Projet : Élaboration du plan de verdissement de Dakar	3
2.3. Objectifs	4
2.4. Livrables	5
2.5. Attentes méthodologiques	7
3. Directives relatives aux propositions	7
4. Appel à propositions et calendrier du projet	9
5. Critères d'évaluation des propositions	10
6. Budget du projet	11
7. Politiques du C40	11
8. Soumissions	11

ENGLISH VERSION – VERSION ANGLAISE

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	15
2. Summary, purpose and background of the project	15
2.1. Programme: Resilient Urban Futures	15
2.2. Project: Development of the Greening Plan for Dakar	16
2.3. Objectives	16
2.4. Deliverables	17
2.5. Methodological Expectation	19
3. Proposal guidelines	20
4. RfP and project timeline	21
5. Proposal evaluation criteria	22
6. Project budget	22
7. C40 policies	23
8. Submissions	23

FRENCH VERSION - VERSION FRANÇAISE

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.

Le C40 est un réseau regroupant près de 100 maires des plus grandes villes du monde, qui œuvrent pour mettre en œuvre les mesures urgentes nécessaires dès maintenant afin de faire face à la crise climatique et de créer un avenir où chacun, partout dans le monde, pourra s'épanouir. Les maires des villes du C40 s'engagent à adopter une approche fondée sur la science et centrée sur les personnes afin de limiter le réchauffement climatique conformément à l'Accord de Paris et de bâtir des communautés saines, équitables et résilientes. Nous travaillons aux côtés d'une large coalition de représentants des syndicats, des entreprises, du mouvement des jeunes pour le climat et de la société civile afin d'aider les maires à réduire de moitié les émissions d'ici 2030 et à éliminer progressivement l'utilisation des énergies fossiles, tout en renforçant la résilience climatique et l'équité en milieu urbain.

Pour en savoir plus sur le travail du C40 et de nos villes, rendez-vous sur notre [site web](#) ou suivez-nous sur [X](#), [Instagram](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

2. Résumé, objectif et contexte du projet

2.1. Programme : « Resilient Urban Futures »

Le programme « Resilient Urban Futures » (RUF) est une initiative mondiale à long terme prévue pour se dérouler de novembre 2025 à mars 2030. L'approche globale du programme repose sur le renforcement direct de la résilience climatique urbaine face aux impacts majeurs des inondations, des sécheresses et des vagues de chaleur extrême, tout en protégeant les populations vulnérables et en favorisant le développement urbain durable.

Afin de lever les obstacles systémiques à l'adaptation, le programme s'articule autour de trois axes de travail stratégiques (Workstreams) :

- Axe 1 – Faciliter la mise en œuvre des actions : cet axe s'attaque aux obstacles structurels fondamentaux à l'adaptation en intégrant les données climatiques, le financement, l'aménagement du territoire et les processus de gouvernance locale dans les outils d'urbanisme.
- Axe 2 – Mise en œuvre des mesures d'adaptation : cet axe fournit une assistance technique ciblée pour accélérer le déploiement sur le terrain des mesures d'adaptation prioritaires, notamment la gestion durable de l'eau en milieu urbain, l'atténuation de la chaleur et le développement de solutions fondées sur la nature (SfN).
- Axe 3 – Renforcer l'ambition et étendre la mise en œuvre : cet axe de travail vise à créer une forte dynamique publique et politique en faveur de la résilience grâce à des activités d'apprentissage entre pairs via des réseaux dédiés, des programmes d'accélération, l'engagement des jeunes et des campagnes de communication mondiales et régionales.

Sur le plan géographique, le programme RUF concentre principalement ses interventions sur les régions d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. Il cible un réseau de 20 villes au total, parmi lesquelles 10 métropoles spécifiques ont été rigoureusement sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement approfondi. En raison de sa forte vulnérabilité climatique et de son engagement politique, la ville de Dakar fait officiellement partie de ces villes bénéficiant d'un soutien technique de premier plan. C'est dans ce cadre d'intervention ciblé que s'inscrit le présent projet de développement urbain durable.

2.2. Projet : Élaboration du plan de verdissement de Dakar

La ville de Dakar est le centre névralgique politique et économique du pays ; elle occupe une position stratégique sur une superficie extrêmement limitée de 79 km². Ce territoire ne représente que 0,28 % de la superficie nationale. Selon les données du dernier recensement général de la population, la ville de Dakar compte 1 302 758 habitants, ce qui porte la densité de population à un niveau critique de 16 553 habitants au km² en 2024. Dans certaines communes, comme celle de la Biscuiterie, cette concentration humaine atteint un pic de plus de 50 000 habitants au km².

Cette pression démographique a entraîné une minéralisation quasi totale du paysage urbain. Dans la ville de Dakar, 69 % du sol est actuellement occupé par des surfaces bâties et imperméables, tandis que les espaces verts représentent entre 9 % et 16 % du territoire. Cette situation exacerbe le phénomène d'îlot de chaleur urbain et dégrade la qualité de l'air, les concentrations en particules fines (PM10 et PM2,5) dépassant systématiquement les normes de l'OMS en raison d'un trafic routier intense et de l'absence de filtres végétaux naturels. En 2019, 97 % des concentrations moyennes journalières de PM10 se situaient au-dessus du seuil fixé par l'OMS.

Parallèlement, l'imperméabilisation des sols aggrave les inondations pluviales dans les zones de basse altitude. Les aménagements urbains ont créé de nombreux points bas qui font office de bassins de rétention d'eau. Les voies de drainage naturelles sont désormais obstruées par l'environnement bâti, ce qui amplifie la stagnation des eaux lors des précipitations, en particulier dans les secteurs dépourvus de réseaux de drainage adéquats. Ces inondations récurrentes affectent principalement les habitations et la santé humaine, entraînant des pertes économiques importantes.

Face à ces vulnérabilités, la ville de Dakar s'est engagée à mettre en œuvre un Plan Climat Énergie Territorial (PCET), reflétant sa vision de transformer la capitale en une « ville intelligente et sobre en carbone, au service d'un développement inclusif et résilient » d'ici 2050. Cet engagement, en parfaite cohérence avec la Contribution déterminée au niveau national (CDN) du Sénégal, s'articule autour de 7 axes stratégiques et de 22 actions d'adaptation et d'atténuation. L'un des engagements les plus ambitieux de ce cadre stratégique est l'objectif d'augmenter les espaces verts urbains de 150 hectares d'ici 2030 (ce qui représente une augmentation de près de 2 % du couvert végétal) afin de rafraîchir durablement le cadre de vie et de renforcer la résilience de la population face au réchauffement climatique.

Cependant, la concrétisation de cette vision se heurte à des obstacles structurels majeurs que cette assistance technique doit impérativement surmonter. Le manque de données sur le capital naturel est critique : la ville ne dispose pas de données actualisées sur son couvert végétal et n'a pas procédé à une évaluation rigoureuse de ses atouts naturels. Si l'ambition politique est forte, les initiatives locales menées par les jeunes, les ONG et les associations souffrent d'un manque de coordination et de l'absence d'objectifs unifiés pour réduire les risques climatiques tels que les inondations, les vagues de chaleur et l'érosion côtière. Ce défi est aggravé par l'absence d'un cadre institutionnalisé de gestion des données, ce qui risque de rendre les informations obsolètes et inutilisables au fil du temps. De plus, des défis importants se posent concernant la pérennité à long terme des espaces verts et la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre efficace de ces activités.

Ce projet d'assistance technique vise à traduire cet engagement en un plan d'action opérationnel fondé sur des données probantes afin de redonner à la nature une place centrale au cœur d'une ville saturée, protégeant ainsi de manière durable la santé et le bien-être des habitants de Dakar.

2.3. Objectifs

L'objectif de cet appel d'offres est de fournir à la ville de Dakar un plan de verdissement solide, servant de feuille de route opérationnelle pour atteindre les objectifs climatiques de la ville à l'horizon 2030, notamment l'objectif d'augmenter les espaces verts urbains de 150 hectares d'ici 2030 (augmentation de 2 % du couvert végétal).

Le consultant doit remplir de manière exhaustive et fidèle les objectifs spécifiques suivants :

- **Réaliser un inventaire SIG complet** du capital naturel de Dakar à l'aide d'une approche de cartographie des écosystèmes à plusieurs niveaux couvrant, au minimum : la densité du couvert arboré, l'empreinte des bâtiments, les espaces verts urbains, les infrastructures bleues (plans d'eau et voies de drainage, y compris la cartographie des lignes de crue et du ruissellement), les écosystèmes côtiers, les zones humides urbaines (Niayes) et les surfaces perméables par opposition aux surfaces imperméables. L'inventaire SIG doit s'aligner sur les plateformes géospatiales nationales existantes (par exemple, les données de Géo Sénégal, de l'ANAT, du CSE, de l'ONAS, de l'ANACIM et de l'ANSD). Dans le cadre de cet inventaire SIG, le consultant doit également mettre en place un mécanisme institutionnalisé de gestion des données de suivi, de rapport et de vérification (MRV), fondé sur des normes de données ouvertes, afin de gérer l'inventaire SIG et de permettre à la ville de mettre à jour les données de manière durable à l'avenir.
- **Élaborer un plan de verdissement complet**, servant de feuille de route opérationnelle intégrant les diagnostics des risques climatiques, la hiérarchisation stratégique des solutions fondées sur la nature et les cadres de gouvernance institutionnelle. Dans le cadre de ce processus, le consultant doit :
 - Réaliser une cartographie des parties prenantes et, sur la base des résultats de celle-ci, mettre en place un mécanisme de coordination efficace impliquant, au minimum, la plateforme DAKCLIM, des horticulteurs, des associations de jeunesse, des responsables de quartier et des communautés vulnérables. Ce mécanisme de coordination sera chargé du processus de co-conception et de suivi du plan de verdissement.
 - Réaliser une analyse de haut niveau du cadre politique et réglementaire afin d'identifier les possibilités d'intégrer le plan de verdissement dans les cadres législatifs existants pour favoriser son adoption.
 - Identifier et hiérarchiser les zones d'intervention en croisant les solutions fondées sur la nature (SfN) avec les principes d'urbanisme durable, les objectifs d'équité en matière d'inclusion sociale et la justice climatique. Cela nécessite l'intégration de données socio-économiques et démographiques afin d'évaluer la répartition équitable des services écosystémiques et de remédier aux inégalités spatiales potentielles affectant les populations vulnérables.
 - Définir une stratégie de mobilisation des ressources financières (tant internes qu'externes) ainsi qu'un modèle de gestion durable afin de garantir le financement de l'entretien et la viabilité à long terme des espaces créés.
- **Assurer le transfert de compétences au personnel municipal, aux partenaires locaux et aux membres de la communauté**, sous une forme adaptée, concernant l'utilisation des outils SIG, des techniques de solutions fondées sur la nature (SfN) ainsi que le suivi et l'évaluation climatiques.

2.4. Livrables

- **Résultat attendu n° 1 : phase de lancement**

- 1.1. Réunion de lancement : supports de présentation technique et compte-rendu officiel de la réunion avec la municipalité, le C4O, les principales parties prenantes et les groupes communautaires afin de valider formellement le périmètre d'intervention.
- 1.2. Rapport de lancement : document détaillant la méthodologie de travail et l'approche globales pour toutes les composantes du projet, y compris les outils de collecte et de traitement des données (cadres de données géospatiales et socio-économiques/démographiques ventilées par genre), l'approche pour la mise en place du mécanisme de gestion des données MRV, la méthodologie d'élaboration du plan de verdissement lui-même, le cadre de l'analyse politique et réglementaire de haut niveau, la stratégie de mobilisation des ressources financières et le plan de transfert de compétences, ainsi que la cartographie des parties prenantes et des communautés et le calendrier d'exécution définitif.

- **Livrable 2 : Inventaire du capital naturel et système de gestion des données MRV**

- 2.1. Inventaire SIG complet et dynamique : cartographie technique exhaustive du capital naturel de la ville de Dakar. L'inventaire doit adopter une approche rigoureuse de cartographie des écosystèmes à plusieurs niveaux couvrant, au minimum : la densité du couvert arboré, l'empreinte des bâtiments, les espaces verts urbains, les infrastructures bleues (plans d'eau et voies de drainage), les écosystèmes côtiers, les zones humides urbaines (Niayes) et les surfaces perméables par opposition aux surfaces imperméables. En outre, l'inventaire doit explicitement s'intégrer et s'aligner sur les plateformes géospatiales nationales existantes (par exemple, les données de Géo Sénégal, de l'ANAT, du CSE, de l'ONAS, de l'ANACIM et de l'ANSD) afin d'éviter tout double emploi dans la collecte des données.
- 2.2. Système MRV et mécanisme institutionnalisé : élaboration et mise en œuvre d'un système de suivi, de rapport et de vérification (MRV) servant de cadre technique pour la mise à jour et la vérification durables des informations par la ville. Ce livrable doit inclure la base de données brute, organisée et structurée conformément à des cadres de traitement des données qui doivent respecter strictement les normes relatives aux données ouvertes (par exemple, GeoJSON, Shapefile) et être entièrement compatible avec les logiciels libres (tels que QGIS) afin de garantir l'interopérabilité et la facilité d'utilisation au-delà du cycle de vie du projet.

- **Livrable 3 : Plan de verdissement**

- 3.1. Diagnostic des risques climatiques fondé sur les écosystèmes : Ce livrable constitue le cœur diagnostic du Plan de verdissement en intégrant les résultats de l'inventaire SIG dans le cadre d'évaluation des risques liés au changement climatique (CCRA) de la ville, dont la mise à jour est prévue en 2026. Le consultant doit explicitement mettre en évidence et évaluer les espaces verts au sein du CCRA, en établissant des liens spatiaux et scientifiques clairs entre le verdissement urbain et la réduction des risques liés aux aléas climatiques (par exemple, la chaleur urbaine et les inondations). Cette analyse doit également évaluer dans quelle mesure les ressources naturelles actuelles de Dakar favorisent ou entravent la capacité d'adaptation globale de la ville face aux aléas

climatiques, en fournissant les données de référence sur les risques nécessaires pour justifier les interventions ultérieures. Une carte spatiale consolidée des différents ensembles de données sous-tendant le plan doit être élaborée afin de permettre son intégration dans des cadres d'urbanisme plus larges pour soutenir sa mise en œuvre.

- 3.2. Plan de hiérarchisation stratégique et d'intersectionnalité : cartographie des zones d'intervention prioritaires en croisant les solutions fondées sur la nature (SfN) avec l'urbanisme, la justice et l'équité climatiques, ainsi que l'inclusion sociale. Le consultant doit explicitement utiliser des données socio-économiques ventilées par genre afin de déterminer si les infrastructures vertes et bleues sont réparties de manière équitable, en veillant à ce que les bénéfices spatiaux profitent directement aux communautés vulnérables et défavorisées. Ce plan comprendra une analyse des coûts d'investissement et des co-bénéfices liés à ces interventions prioritaires (climat, santé publique, économie locale). En outre, le consultant devra intégrer les avantages connexes liés à la biodiversité comme critère d'évaluation explicite pour hiérarchiser ces zones, en appliquant une matrice de notation des avantages connexes se référant à la norme mondiale de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature, ce qui renforcera la qualité de la hiérarchisation et garantira un alignement strict sur les cadres internationaux émergents de reporting, notamment les cibles du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, en particulier les cibles 2 et 12.
- 3.3. Cadre de gouvernance institutionnelle et stratégie d'engagement des parties prenantes : Ce livrable consistera en une cartographie complète des parties prenantes et une analyse de leurs intérêts afin d'identifier de manière exhaustive les acteurs clés (notamment la plateforme DAKCLIM, les horticulteurs, les associations de jeunes, les associations dirigées par des femmes, les groupes communautaires, le secteur privé et les directions municipales) tout en cartographiant leurs rôles, intérêts et motivations respectifs pour soutenir les objectifs du projet. Il devra également inclure une matrice structurée d'engagement des parties prenantes définissant les niveaux d'engagement appropriés, allant de la consultation stratégique à la coproduction active et aux partenariats opérationnels, adaptés aux capacités et au mandat institutionnel de chaque partie prenante pendant la phase de mise en œuvre. Enfin, le consultant présentera les grandes lignes d'un modèle de coordination à court et à long terme, sous la supervision directe de la ville de Dakar, afin de définir comment ces acteurs se coordonneront au fil du temps. Ce modèle devra inclure une évaluation et des recommandations concrètes sur la structure organisationnelle optimale requise (par exemple, la création d'une unité municipale dédiée au verdissement ou d'une entité de pilotage spécifique) pour garantir l'exécution et la pérennité du plan à long terme. Ce livrable comprendra également l'élaboration de recommandations visant à faciliter l'intégration du plan de verdissement dans les cadres législatifs et réglementaires existants.
- 3.4. Stratégie de financement et de pérennité : définition d'une feuille de route pour la mobilisation de ressources financières internes (budget municipal) et externes (partenaires financiers) afin de garantir la gestion et la viabilité à long terme des aménagements. Le consultant doit explicitement réaliser une analyse comparative des mécanismes de partenariat public-privé afin de réduire la charge à long terme pesant sur le budget municipal, ce qui peut inclure d'exiger des promoteurs immobiliers qu'ils contribuent à la mise en place d'infrastructures vertes dans le cadre des permis d'urbanisme ou de faire appel à des entreprises privées pour l'entretien durable d'espaces verts spécifiques. Compte tenu du contexte budgétaire spécifique de Dakar et de son autonomie budgétaire limitée, les stratégies financières proposées et les mécanismes de

réduction des risques liés à la participation privée doivent être très réalistes, contextualisés et adaptés à la capacité d'absorption financière réelle de la ville

- **Livrable 4 : Renforcement des capacités**

- 4.1. Plan de formation complet et guide : outil de mémoire institutionnelle conçu pour assurer le transfert de compétences en s'appuyant directement sur les données recueillies lors de l'inventaire géospatial, de la cartographie des parties prenantes et des techniques sélectionnées en matière de solutions fondées sur la nature. Le plan doit préciser les agents municipaux et les parties prenantes externes de la communauté à former, en stipulant qu'au moins 50 % des bénéficiaires de la formation doivent être des femmes afin de soutenir efficacement les horticultrices et les responsables communautaires, et de servir de base à la formation des formateurs aux outils SIG et aux techniques de solutions fondées sur la nature. Le renforcement des capacités visera principalement à aider le personnel municipal à gérer les données actuelles et futures, ainsi qu'à piloter la mise en œuvre et la mise à jour du Plan de verdissement.
- 4.2. Rapport d'exécution de la formation : documentation de la mise en œuvre, comprenant les listes de présence, l'analyse des retours des bénéficiaires et des preuves photographiques des sessions.

- **Livrable 5 : Clôture de la mission**

- 5.1. Réunion de clôture : présentation finale des résultats et validation par le comité de pilotage.
- 5.2. Rapport final de clôture : synthèse globale de la mission et recommandations pour les phases de mise en œuvre ultérieures.

2.5. Attentes méthodologiques

Le consultant devra adopter une approche hautement collaborative, participative et techniquement rigoureuse tout au long de la mission. D'un point de vue social, la conception conjointe du Plan de verdissement doit impliquer activement les principales parties prenantes dès le début, en adoptant une perspective ventilée par genre qui intègre les femmes et les groupes de femmes en tant que principales gestionnaires des espaces verts. D'un point de vue technique, la méthodologie doit s'appuyer sur une approche solide de cartographie des écosystèmes à plusieurs niveaux, alignée sur les plateformes géospatiales nationales, tout en intégrant des matrices d'évaluation des co-bénéfices en matière de biodiversité se référant à la norme mondiale de l'UICN et aux cibles de Kunming-Montréal. En outre, tous les flux de données doivent respecter les normes de données ouvertes compatibles avec les logiciels libres afin de garantir une interopérabilité totale et des mises à jour municipales durables. Enfin, le cadre méthodologique doit exiger l'exploration précoce de mécanismes de partenariat public-privé afin de réduire la charge budgétaire des municipalités et de veiller à ce que le renforcement des capacités soit organiquement lié aux résultats du projet, avec un quota obligatoire d'au moins 50 % de bénéficiaires féminines.

3. Directives relatives aux propositions

Le présent appel à propositions définit les exigences d'un processus ouvert et concurrentiel. Les propositions seront acceptées jusqu'au **jeudi 23 juillet 2026 (17 h 00 GMT)**. Aucune proposition reçue après cette date et cette heure ne sera acceptée. Toutes les propositions doivent inclure un calendrier précis, la description de la manière dont vous travaillerez avec le C40, une estimation claire des coûts et des détails

sur votre expérience dans ce domaine. Les propositions peuvent être rédigées et soumises en français ou en anglais.

La proposition doit fournir aux évaluateurs du C40 toutes les informations nécessaires à l'évaluation de votre candidature. Veuillez indiquer clairement, le cas échéant :

- Un résumé de votre compréhension du projet et de l'étendue des travaux. • Une description de l'approche que vous proposez et de la méthodologie choisie pour mener à bien la mission. • Une brève description de votre expertise technique et de votre expérience sur les thèmes pertinents – notamment le changement climatique, l'environnement, la végétalisation urbaine, les solutions fondées sur la nature (SfN), l'action climatique inclusive et les systèmes d'information géographique (SIG).
- Des exemples de travaux antérieurs similaires (travaux préparatoires, conception et développement de projets liés à la végétalisation urbaine ou à la résilience climatique), mettant en avant les principaux résultats et impacts obtenus.
- La liste des principaux collaborateurs qui travailleront sur le contrat, leurs intitulés de poste, leurs responsabilités, ainsi que leurs curriculum vitae (CV) détaillés (limités à deux pages maximum par personne).
- Le partenariat de travail proposé avec le C40 et la ville de Dakar, y compris la gouvernance, la gestion du projet et la procédure d'escalade en cas de problème.
- Le calendrier de mise en œuvre proposé, détaillant la chronologie de vos tâches jusqu'à l'achèvement définitif du projet. • Les hypothèses que vous formulez concernant le projet, ainsi que les risques identifiés et les mesures d'atténuation appropriées.
- Tout soutien supplémentaire dont vous avez besoin pour assurer la réussite du projet, y compris les contributions requises de la part de tiers ou du personnel du C40.
- Une offre financière complète et une ventilation détaillée du budget du projet par livrable, incluant toutes les taxes applicables (TVA et frais administratifs compris).
- La démonstration de l'adéquation de votre proposition aux critères d'évaluation. • Des informations sur l'engagement de l'organisation en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) et sur sa conformité éthique avec la déclaration de principe du C40.
- Informations sur la protection des données : le C40 est soumis aux réglementations de l'Union européenne et du Royaume-Uni en matière de protection des données, et la proposition retenue doit garantir le respect continu de ces réglementations. Si la mise en œuvre du projet nécessite le traitement ou la gestion de données à caractère personnel, veuillez décrire vos connaissances et votre capacité à vous conformer à la directive 95/46/CE et au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Diversité des fournisseurs

Le C40 s'engage en faveur de la diversité des fournisseurs et d'un approvisionnement inclusif en promouvant l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de notre base de fournisseurs. Nous sommes convaincus qu'en faisant appel à un éventail diversifié de fournisseurs, nous bénéficions d'un plus large éventail d'expériences et de points de vue de la part de ces derniers, ce qui nous permet de mieux répondre aux besoins de l'ensemble de nos villes, aussi diverses soient-elles, ainsi qu'aux contextes dans lesquels elles évoluent.

Nous encourageons vivement les fournisseurs (particuliers et entreprises) présentant une diversité en termes de taille, d'âge, de nationalité, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de propriété et de contrôle majoritaires par un groupe minoritaire, de capacités physiques ou mentales, d'origine ethnique et de perspective à nous soumettre une proposition de collaboration.

N'hésitez pas à consulter [la Déclaration](#) du C40 [sur l'équité, la diversité et l'inclusion](#). La diversité des fournisseurs et les marchés publics inclusifs constituent un élément de la mise en œuvre des principes

d'équité, de diversité et d'inclusion visant à contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et à bâtir des communautés saines, équitables et résilientes.

Contrat

Veillez noter qu'il s'agit d'un contrat de services professionnels et non d'une opportunité de subvention. Les organisations qui ne sont pas en mesure d'accepter des contrats de services professionnels ne doivent pas soumettre d'offres. Les travaux seront réalisés dans le cadre [du contrat de services standard du C40](#).

[Ces conditions générales sont acceptées telles qu'elles sont rédigées par la majorité de nos fournisseurs et nous nous réservons le droit de pénaliser votre offre en cas de non-acceptation de ces conditions. Si vous souhaitez inclure des modifications demandées dans votre proposition, veuillez ne pas annoter le document en mode « suivi des modifications », mais fournir [un document de négociation distinct](#) pour examen, exposant clairement votre justification de ces modifications.]

Si le C40 n'est pas en mesure de conclure un contrat avec le lauréat de cet appel d'offres, nous nous réservons le droit d'attribuer le marché au deuxième fournisseur potentiel le mieux classé.

Sous-traitance

Si l'organisation soumettant une proposition doit sous-traiter des travaux pour répondre aux exigences de la proposition, cela doit être clairement indiqué. Tous les coûts inclus dans les propositions doivent être globaux et inclure tout travail externalisé ou sous-traité. Toute proposition prévoyant l'externalisation ou la sous-traitance de travaux doit inclure le nom et la description des organisations sous-traitantes.

4. Appel à propositions et calendrier du projet

Calendrier de l'appel d'offres	Date limite
Envoi de l'appel à propositions	Vendredi 26 juin 2026
Questions soumises au C40	Vendredi 10 juillet 2026
Réponses du C40 aux questions	Mardi 14 juillet 2026
Date limite de réception des offres	Jeudi 23 juillet 2026 (17 h 00 GMT)
Clarification des offres	Du vendredi 24 juillet au lundi 27 juillet 2026
Évaluation des propositions et entretiens	Du mardi 28 juillet au jeudi 6 août 2026
Décision de sélection	Vendredi 7 août 2026
Notification des résultats à tous les fournisseurs potentiels	Mercredi 12 août 2026

Calendrier du projet	Date d'échéance
Réunion de lancement	Jeudi 13 août 2026
Livrable n° 1 : Lancement	Jeudi 27 août 2026
Livrable n° 2 : Inventaire et SIG	Jeudi 1er octobre 2026

Livrable n° 3 : Plan de verdissement	Jeudi 12 novembre 2026
Livrable n° 4 : Formation	Jeudi 3 décembre 2026
Livrable n° 5 : Clôture	Jeudi 17 décembre 2026

5. Critères d'évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants.

Critères d'évaluation	Pondération
Solidité de la proposition de mise en œuvre du projet et capacité à répondre aux exigences énumérées (La solidité globale de l'approche méthodologique et sa capacité à répondre à toutes les exigences techniques décrites dans le périmètre du projet).	30 %
Compétences, expérience et disponibilité de l'équipe proposée, ainsi que connaissance du contexte local (Les qualifications, l'expertise technique et la disponibilité de l'équipe proposée, y compris ses références clients et sa compréhension approfondie des défis locaux spécifiques à Dakar).	40 %
Caractère raisonnable du coût, mesuré par : • Économie : minimisation du coût des ressources utilisées / réduction des dépenses • Efficience : le rapport entre la production de biens / services et les ressources nécessaires à leur production • Efficacité : rapport entre les résultats escomptés et les résultats réels • Équité : mesure dans laquelle les services parviennent de manière équitable aux bénéficiaires visés • Faisabilité contextuelle : évaluation du caractère réaliste du PPP proposé et des mécanismes de réduction des risques, en vérifiant notamment dans quelle mesure ils s'adaptent à l'autonomie budgétaire et aux capacités organisationnelles limitées de Dakar.	20 %
Alignement sur les objectifs du C40 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, engagement en faveur de l'équité et de la diversité (Adéquation stratégique avec les objectifs du C40 en matière de changement climatique, ainsi qu'un engagement organisationnel explicite en faveur de l'équité, de l'inclusion sociale et de la diversité).	10 %

À l'issue de l'évaluation des dossiers écrits, le C40 se réserve le droit d'inviter une sélection des soumissionnaires les mieux classés à un entretien ou à une présentation technique afin de valider plus en détail leurs propositions. Le cas échéant, les résultats de ces sessions seront intégrés à la note technique finale, comme indiqué dans les critères d'évaluation.

6. Budget du projet

Toutes les propositions doivent inclure les coûts estimés pour la réalisation de l'ensemble des tâches décrites dans le cahier des charges du projet, TVA et toutes taxes comprises. Le coût total ne doit pas dépasser un montant maximal de 45 000 USD, toutes taxes comprises. Les budgets doivent obligatoirement être établis en dollars américains (USD). Les soumissionnaires potentiels doivent fournir une ventilation détaillée et transparente de leur budget. L'offre financière doit présenter une répartition claire du budget pour chacun des 5 principaux livrables du projet.

Le budget doit également inclure l'organisation d'une réunion de clôture pour 50 participants, comprenant la location de la salle, la restauration et le remboursement des frais de transport des participants à raison de 10 000 XOF par participant.

Les coûts doivent être indiqués comme des coûts ponctuels ou non récurrents, ou comme des coûts mensuels récurrents. Tous les frais engagés dans le cadre de la soumission de cet appel d'offres ne sont pas remboursables par le C40.

Le paiement sera effectué après l'achèvement et la validation des étapes clés du projet par le point de contact du C40 et de la ville de Dakar. Aucune dépense liée aux déplacements, à la cartographie sur le terrain ou aux ateliers ne sera remboursée séparément. Toutes les dépenses opérationnelles et les taxes locales doivent être entièrement intégrées dans l'offre financière globale du consultant. Les paiements au titre du contrat seront versés conformément au calendrier des étapes clés suivant :

Étape clé du projet / Livrable (Étape du projet)	Montant du paiement
Signature du contrat et remise du rapport de lancement (livrable n° 1)	5 000
Validation du livrable 2 (inventaire du capital naturel et SIG)	15 000
Validation du livrable n° 3 (plan de verdissement)	10 000
Approbation du livrable n° 4 (renforcement des capacités) et du livrable n° 5 (clôture de la mission)	15 000

7. Politiques du C40

Le C40 attend des tiers qu'ils respectent ces politiques du C40

- Politique relative au code de conduite des non-membres du personnel [ici](#)
- Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion [ici](#)

8. Soumissions

Chaque fournisseur potentiel doit envoyer **un exemplaire de sa proposition** à l'adresse e-mail ci-dessous **avant le jeudi 23 juillet 2026 (17 h 00 GMT)**

- Papa Idrissa DIENE, Conseiller en résilience climatique, Dakar idiene@c40.org
- Viola Follini, responsable senior, Nature urbaine, vfollini@c40.org

Les réponses anonymisées aux questions seront disponibles ici ([lien](#)) à l'issue de la période de questions-réponses.

Sur la base des propositions reçues, le C40 se réserve le droit d'encourager la création de consortiums ou de demander aux fournisseurs potentiels d'affiner leur proposition après réception.

Vous avez une préoccupation ?

Le C40 s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière d'éthique. À ce titre, nous nous engageons à faire preuve de transparence et à être à l'écoute des réclamations et suggestions émanant de l'extérieur de l'organisation et visant à améliorer nos pratiques. Veuillez vous reporter à [la procédure de réclamation du C40](#) pour savoir comment nous contacter.

Clause de non-responsabilité

Le C40 décline toute responsabilité et ne prendra en charge aucun coût engagé par les fournisseurs potentiels pour la préparation d'une réponse à cet appel d'offres. Les réponses soumises seront accessibles à l'ensemble du personnel du C40 et aux évaluateurs externes (le cas échéant).

Ni la publication de l'appel d'offres, ni aucune des informations qui y figurent, ne doivent être considérées comme un engagement ou une déclaration de la part du C40 (ou de l'un de ses partenaires) en vue de conclure un accord contractuel. Aucune disposition du présent appel d'offres ne doit être interprétée comme un engagement de la part du C40 à attribuer un marché à un fournisseur potentiel à l'issue de cette procédure de passation de marché, ni à accepter le prix le plus bas ou une offre quelconque

Request for Proposal (RfP)

Development of the Greening Plan for the City of Dakar

C40 Cities Climate Leadership Group, Inc.
120 Park Avenue, 23rd Floor
New York, NY 10017
United States of America

June 2026

Contents

FRENCH VERSION - VERSION FRANÇAISE

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	2
2. Résumé, objectif et contexte du projet	2
2.1. Programme : « Resilient Urban Futures »	2
2.2. Projet : Élaboration du plan de verdissement de Dakar	3
2.3. Objectifs	4
2.4. Livrables	5
2.5. Attentes méthodologiques	7
3. Directives relatives aux propositions	7
4. Appel à propositions et calendrier du projet	9
5. Critères d'évaluation des propositions	10
6. Budget du projet	11
7. Politiques du C40	11
8. Soumissions	11

ENGLISH VERSION – VERSION ANGLAISE

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	15
2. Summary, purpose and background of the project	15
2.1. Programme: Resilient Urban Futures	15
2.2. Project: Development of the Greening Plan for Dakar	16
2.3. Objectives	16
2.4. Deliverables	17
2.5. Methodological Expectation	19
3. Proposal guidelines	20
4. RfP and project timeline	21
5. Proposal evaluation criteria	22
6. Project budget	22
7. C40 policies	23
8. Submissions	23

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.

C40 is a network of nearly 100 mayors of the world’s leading cities working to deliver the urgent action needed right now to confront the climate crisis and create a future where everyone, everywhere, can thrive. Mayors of C40 cities are committed to using a science-based and people-focused approach to limit global heating in line with the Paris Agreement and build healthy, equitable and resilient communities. We work alongside a broad coalition of representatives from labour, business, the youth climate movement and civil society to support mayors to halve emissions by 2030 and help phase out fossil use while increasing urban climate resilience and equity.

To learn more about the work of C40 and our cities, please visit our [website](#) or follow us on [X](#), [Instagram](#), [Facebook](#) and [LinkedIn](#).

2. Summary, purpose and background of the project

2.1. Programme: Resilient Urban Futures

The “Resilient Urban Futures” (RUF) programme is a long-term global initiative designed to run from November 2025 to March 2030. The overall approach of the programme is based on directly strengthening urban climate resilience against the major impacts of flooding, droughts, and extreme heat, while protecting vulnerable populations and promoting sustainable urban development.

To remove systemic barriers to adaptation, the programme is structured around three strategic workstreams (Workstreams):

- Workstream 1 – Enabling Action Implementation: This workstream addresses the fundamental structural barriers to adaptation by integrating climate data, financing, land use, and local governance processes into urban planning tools.
- Workstream 2 – Delivering Adaptation Actions: This workstream provides targeted technical assistance to accelerate the on-the-ground deployment of priority adaptation actions, including sustainable urban water management, heat mitigation, and the development of Nature-based Solutions (NbS).
- Workstream 3 – Raising Ambition & Scaling Delivery: This workstream aims to build strong public and political momentum for resilience through peer-to-peer learning activities via dedicated networks, accelerator programmes, youth engagement, and global and regional communication campaigns.

Geographically, the RUF programme primarily focuses its interventions on the regions of Africa and Southeast Asia. It targets a network of 20 cities in total, among which 10 specific metropolises have been rigorously selected to receive deep-dive support. Due to its high climate vulnerability and its political commitment, the City of Dakar is officially part of these cities receiving premier technical support. It is within this targeted framework of intervention that the present sustainable urban development project is embedded.

2.2. Project: Development of the Greening Plan for Dakar

The City of Dakar serves as the political and economic epicenter of the country, occupying a strategic position on an extremely limited land area of 79 km². This territory represents only 0.28% of the national landmass. According to data from the most recent general population census, the City of Dakar has 1,302,758 inhabitants, which pushes the population density to a critical level of 16,553 inhabitants per km² in 2024. In certain municipalities, such as Biscuiterie, this human concentration reaches a peak of over 50,000 inhabitants per km².

This demographic pressure has led to an almost complete mineralization of the urban landscape. In the City of Dakar, 69% of the ground is currently occupied by built-up and impermeable surfaces, while green spaces represent between 9% and 16% of the territory. This situation exacerbates the urban heat island phenomenon and degrades air quality, with fine particulate matter concentrations (PM10 and PM2.5) systematically exceeding WHO standards due to heavy traffic and the absence of natural vegetative filters. In 2019, 97% of daily average PM10 concentrations stood above the threshold set by the WHO.

Simultaneously, soil sealing worsens pluvial flooding in low-lying areas. Urban developments have created numerous low points that act as water storage areas. Natural drainage paths are now obstructed by the built environment, amplifying water stagnation during rainfall, particularly in sectors lacking adequate drainage networks. These recurring floods primarily affect housing and human health, resulting in significant economic losses.

Faced with these vulnerabilities, the City of Dakar committed to implementing a Territorial Climate Energy Plan (PCET), reflecting its vision to transform the capital into a “smart, low-carbon city for inclusive and resilient development” by 2050. This commitment, in perfect coherence with Senegal's Nationally Determined Contribution (NDC), is structured around 7 strategic axes and 22 adaptation and mitigation actions. One of the most ambitious commitments of this strategic framework is the target to increase urban green spaces by 150 hectares by 2030 (representing an increase of nearly 2% in green cover) to sustainably cool the living environment and reinforce population resilience to global warming.

However, achieving this vision faces major structural obstacles that this technical assistance must imperatively address. The lack of data on natural capital is critical: the city lacks up-to-date data on its vegetative cover and does not have a rigorous assessment of its natural assets. While political ambition is high, local initiatives led by youth, NGOs, and associations suffer from a lack of coordination and a lack of unified objectives to reduce climate risks such as flooding, heatwaves, and coastal erosion. This challenge is reinforced by the lack of an institutionalized data management framework, which risks making information static and unusable over time. Furthermore, significant challenges exist regarding the long-term sustainability of green spaces and the mobilization of financial resources required to effectively implement these activities.

This technical assistance project aims to convert this commitment into an evidence-based operational action plan to restore nature to the heart of a saturated city, permanently protecting the health and well-being of Dakar's residents.

2.3. Objectives

The objective of this RFP is to provide the City of Dakar with a robust Greening Plan, serving as an operational roadmap to achieve the City's climate goals by the 2030 horizon, including the target to increase urban green spaces by 150 hectares by 2030 (2% increase in green cover).

The consultant must exhaustively and faithfully fulfill the following specific objectives:

- **Conduct a comprehensive GIS inventory** of Dakar's natural capital through a multi-layered ecosystem mapping approach covering, at a minimum: tree canopy density, building footprint, urban green spaces, blue infrastructure (water bodies and drainage paths including flood lines and runoff mapping), coastal ecosystems, urban wetlands (Niayes), and permeable vs. impermeable surfaces. The GIS inventory should align with existing national geospatial platforms (for example, data from Géo Sénégal, ANAT, CSE, ONAS, ANACIM, and ANSD). As part of the GIS inventory, the consultant should also establish an institutionalized Monitoring, Reporting, and Verification (MRV) data management mechanism, based on open data standards, to manage the GIS inventory and allow the city to update data in a sustainable manner in the future.
- **Develop a comprehensive Greening Plan**, serving as an operational roadmap that integrates climate risk diagnoses, strategic prioritization of nature-based solutions, and institutional governance frameworks. As part of this process, the consultant should:
 - Carry out stakeholder mapping and based on the outcomes of this, develop an effective coordination mechanism involving, at the minimum, the DAKCLIM Platform, horticulturists, youth associations, neighborhood leaders and vulnerable communities. The coordinating mechanism will be responsible for the co-design and maintenance process of the Greening Plan.
 - Undertake a high-level policy and regulatory framework analysis to identify opportunities to integrate the greening plan within existing legislative frameworks to support its endorsement.
 - Identify and prioritize intervention zones by crossing Nature-based Solutions (NbS) with sustainable urban planning principles, social inclusion equity goals, and climate justice. This requires the integration of socio-economic and demographic data to assess the equitable distribution of ecosystem services and address potential spatial inequalities affecting vulnerable populations.
 - Define a financial resource mobilization strategy (both internal and external) and a sustainable management model to ensure the funding of maintenance and the long-term viability of the created spaces.
- **Ensure the transfer of skills to municipal staff, local partners, and community members** in an appropriate format regarding the use of GIS tools, NbS techniques, and climate monitoring and evaluation.

2.4. Deliverables

- **Deliverable 1: Inception Phase**
 - 1.1. Inception Meeting: Technical presentation materials and official minutes of the meeting with the municipality, C40, and key stakeholders and community groups to formally validate the intervention perimeter.
 - 1.2. Inception Report: Document detailing the comprehensive work methodology and approach for all project components, including data collection and processing tools (both geospatial and gender-disaggregated socio-economic/demographic data frameworks), the approach for establishing the MRV data management mechanism, the methodology for developing the Greening Plan itself, the framework for the high-level policy and regulatory analysis, the strategy for financial resource mobilization, and the plan for the transfer of skills, alongside stakeholder and community mapping and the final execution schedule.

- **Deliverable 2: Natural Capital Inventory and MRV Data Management System**

- 2.1. Comprehensive and Dynamic GIS Inventory: Complete technical mapping of the natural capital of the City of Dakar. The inventory must adopt a strict multi-layered ecosystem mapping approach covering, at a minimum: tree canopy density, building footprint, urban green spaces, blue infrastructure (water bodies and drainage paths), coastal ecosystems, urban wetlands (Niayes), and permeable vs. impermeable surfaces. In addition, the inventory must explicitly integrate and align with existing national geospatial platforms (e.g. Data from Géo Sénégal, ANAT, CSE, ONAS, ANACIM, and ANSD) to avoid duplication of data collection.
- 2.2. MRV System and Institutionalized mechanism: Development and implementation of a Monitoring, Reporting, and Verification (MRV) system serving as a technical framework for the sustainable updating and verification of information by the City. This deliverable should include the raw database, organized and structured in accordance with data processing frameworks which must strictly comply with open-data standards (e.g., GeoJSON, Shapefile) and be fully compatible with open-source software (such as QGIS) to guarantee interoperability and usability beyond the project lifecycle.

- **Deliverable 3: Greening Plan**

- 3.1. Ecosystem-Based Climate Risk Diagnosis: This deliverable constitutes the diagnostic core of the Greening Plan by integrating the outcomes of the GIS inventory into the city's Climate Change Risk Assessment (CCRA) framework due for update in 2026. The consultant must explicitly highlight and evaluate green spaces within the CCRA, drawing clear spatial and scientific connections between urban greening and climate hazard (e.g. urban heat and flooding) risk reduction. This analysis must also evaluate how Dakar's current natural resources either support or hinder the city's overall adaptive capacity against climate hazards, providing the baseline risk data needed to justify subsequent interventions. A consolidated spatial map of the various datasets informing the plan should be developed to enable integration into broader urban planning frameworks to support its implementation.
- 3.2. Strategic Prioritization and Intersectionality Plan: Mapping of priority intervention zones by intersecting Nature-based Solutions (NbS) with urban planning, climate justice/equity and social inclusion. The consultant must explicitly utilize gender-disaggregated socio-economic data to determine if green and blue infrastructures are equitably distributed, ensuring that spatial benefits directly reach vulnerable and underserved communities. This plan will include an analysis of investment costs and co-benefits for these priority interventions (climate, public health, local economy). Furthermore, the consultant must incorporate biodiversity co-benefits as an explicit evaluation criterion for prioritizing these zones by applying a co-benefit scoring matrix referencing the IUCN Global Standard for Nature-based Solutions, which will strengthen the quality of the prioritization and ensure strict alignment with emerging international reporting frameworks including the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework targets, mainly targets 2 and 12.
- 3.3. Institutional Governance Framework and Stakeholder Engagement Strategy: This deliverable will consist of a comprehensive Stakeholder Mapping and Interest Analysis to completely identify key actors (including the DAKCLIM platform, horticulturists, youth associations, women-led associations, community groups, the private sector, and municipal directorates) while mapping their respective roles, interests, and incentives to support the project's goals. It must also include a structured Stakeholder Engagement Matrix defining the appropriate levels of engagement, ranging from strategic consultation to active co-production and operational partnerships, tailored to each stakeholder's capacity and institutional mandate during the implementation phase. Finally, the consultant will outline a

Short- to Long-Term Coordination Model under the direct oversight of the City of Dakar to define how these actors will coordinate over time, which must include an assessment and concrete recommendation on the optimal organizational setup required (such as whether to establish a dedicated municipal greening unit or a specific steering management entity) to ensure the plan's long-term execution and durability. This deliverable will also include the development of recommendations to support integration of the greening plan within existing legislative and regulatory frameworks.

- o 3.4 . Financing and Sustainability Strategy: Definition of a roadmap for the mobilization of internal (municipal budget) and external (financial partners) financial resources in order to guarantee the long-term management and viability of the developments. The consultant must explicitly Benchmark Public-Private Partnership mechanisms to reduce the long-term burden on the municipal budget, which may include requiring real estate developers to contribute green infrastructure as part of planning permissions or engaging private corporate sponsors for the sustainable maintenance of specific green spaces. Given Dakar's specific fiscal context and limited fiscal autonomy, the proposed financial strategies and de-risking mechanisms for private participation must be highly realistic, contextualized, and tailored to the city's actual financial absorption capacity

- **Deliverable 4: Capacity Building**

- o 4.1. Comprehensive Training Plan and Guide: Institutional memory tool designed to ensure the transfer of skills based directly on the evidence gathered from the geospatial inventory, stakeholder mapping and selected nature-based solutions techniques. The plan must specify the exact internal municipal staff and external community stakeholders to be trained, mandating that at least 50% of the total training beneficiaries are women to effectively support female horticulturists and community leaders and serve as support for the training of trainers on GIS tools and NbS techniques. The capacity building will focus on supporting municipal staff with both managing current and future data, as well as the management of the implementation and update of the Greening Plan.
- o 4.2. Training Execution Report: Documentation of the implementation including attendance lists, analysis of beneficiary feedback, and photographic evidence of the sessions.

- **Deliverable 5: Mission Closure**

- o 5.1. Closure Meeting: Final presentation of results and validation by the steering committee.
- o 5.2. Final Closure Report: Global synthesis of the mission and recommendations for subsequent implementation phases.

2.5. Methodological Expectation

The consultant is expected to adopt a highly collaborative, participatory, and technically rigorous approach throughout the assignment. From a social perspective, the co-design of the Greening Plan must actively engage key stakeholders from the onset using a gender-disaggregated lens that integrates women and women's groups as primary green space managers. From a technical perspective, the methodology must employ a robust multi-layered ecosystem mapping approach aligned with national geospatial platforms, while integrating biodiversity co-benefit scoring matrices referencing the IUCN Global Standard and the Kunming-Montreal targets. Furthermore, all data workflows must adhere to open-data standards compatible with open-source software to guarantee full interoperability and sustainable municipal updates. Finally, the methodological framework must require the early exploration of public-private partnership mechanisms to reduce municipal budgetary burdens and ensure that capacity building is organically linked to the project's evidence with a mandated quota of at least 50% female beneficiaries.

3. Proposal guidelines

This Request for Proposal represents the requirements for an open and competitive process. Proposals will be accepted until **Thursday, July 23, 2026 (5:00 PM GMT)**. Any proposals received after this date and time will not be accepted. All proposals should include clear timetables, how you will work with C40, clear costs and detail on experience in this area. *Proposals may be written and submitted in either French or English.* The proposal should give C40 evaluators all the information they need to assess your bid. Please clearly indicate where applicable:

- A summary of your understanding of the project and the scope of work.
- A description of your proposed approach and the methodology chosen to successfully carry out the mission.
- A brief description of your technical expertise and experience on relevant topics – specifically climate change, the environment, urban greening, Nature-based Solutions (NbS), Inclusive Climate Action, and geographic information systems (GIS).
- Examples of similar past work (preparatory work, design and development of projects related to urban greening or climate resilience), highlighting the main deliverables and impacts achieved.
- The list of key personnel who will work on the contract, their job titles, their responsibilities, as well as their detailed curriculum vitae (CVs) (limited to a maximum of two pages per person).
- The proposed working partnership with C40 and the City of Dakar, including governance, project management, and the escalation procedure in case of a problem.
- The proposed implementation timeline detailing the chronology of your tasks until the final completion of the project.
- The assumptions you are making regarding the project, as well as the identified risks and appropriate mitigation measures.
- Any additional support you need to make the project a success, including required contributions from third parties or C40 staff.
- A comprehensive financial offer and a detailed project budget breakdown per deliverable, including all applicable taxes (VAT and administrative fees included).
- The demonstration of your proposal's responsiveness to the evaluation criteria.
- Information on the organization's commitment to equity, diversity, and inclusion (EDI) and its ethical alignment with C40's policy statement.
- Information on data protection: C40 is subject to European Union and United Kingdom data protection regulations and the winning proposal must ensure its continued compliance. If the execution of the project requires the processing or control of personally identifiable information (PII), please describe your knowledge and ability to comply with Directive 95/46/EC and the General Data Protection Regulation (GDPR).

Supplier diversity

C40 is committed to supplier diversity and inclusive procurement through promoting equity, diversity and inclusivity in our supplier base. We believe that by procuring a diverse range of suppliers, we get a wider range of experiences and thoughts from suppliers and thus are best able to deliver to the whole range of our diverse cities and the contexts that they operate within.

We strongly encourage suppliers (individuals and corporations) that are diverse in size, age, nationality, gender identity, sexual orientation, majority owned and controlled by a minority group, physical or mental ability, ethnicity and perspective to put forward a proposal to work with us.

Feel welcome to refer to C40's [Equity, Diversity and Inclusion Statement](#). Supplier diversity and inclusive procurement is one element of applying equity, diversity and inclusion to help deliver the goals of the Paris Agreement and build healthy, equitable and resilient communities.

Contract

Please note this is a contract for professional services and not a grant opportunity. Organisations unable to accept contracts for professional services should not submit bids. The work will be completed on the [C40 Standard Services Contract](#).

[These terms and conditions are accepted as drafted by the majority of our suppliers and we reserve the right to penalise your bid on the basis of non-acceptance of terms. If you do wish to include any requested amendments with your proposal, please do not mark up the document in tracked changes but provide a [separate negotiation document](#) for review setting out clearly your rationale for the change.]

If C40 is unable to execute a contract with the winner of this competitive process, we reserve the right to award the contract to the second highest Potential Supplier.

Subcontracting

If the organisation submitting a proposal needs to subcontract any work to meet the requirements of the proposal, this must be clearly stated. All costs included in proposals must be all-inclusive of any outsourced or contracted work. Any proposals which call for outsourcing or contracting work must include a name and description of the organisations being contracted.

4. RfP and project timeline

RfP timeline	Due date
Request for Proposals sent	Friday, June 26, 2026
Questions submitted to C40	Friday, July 10, 2026
C40 responds to questions	Tuesday, July 14, 2026
Deadline for receiving Offers	Thursday, July 23, 2026 (5:00 PM GMT)
Clarification of Offers	From Friday, July 24 to Monday, July 27, 2026
Evaluation of Proposal and Interviews	From Tuesday, July 28 to Thursday, August 6, 2026
Selection decision made	Friday, August 7, 2026
All Potential Suppliers notified of outcome	Wednesday, August 12, 2026

Project timeline	Due date
Kick-off Meeting	Thursday, August 13, 2026
Deliverable 1: Inception	Thursday, August 27, 2026
Deliverable 2: Inventory & GIS	Thursday, October 1, 2026
Deliverable 3: Greening Plan	Thursday, November 12, 2026
Deliverable 4: Training	Thursday, December 3, 2026
Deliverable 5: Closure	Thursday, December 17, 2026

5. Proposal evaluation criteria

Proposals will be evaluated against the following criteria.

Evaluation criteria	Weighting
Robustness of the project delivery proposal and ability to meet the requirements listed (The overall strength of the methodological approach and its capacity to meet all technical requirements outlined in the project scope).	30%
Capability, experience, and availability of the proposed team, and knowledge of the local context (The qualifications, technical expertise, and availability of the proposed team, including their client references and deep understanding of Dakar's specific local challenges).	40%
Cost Reasonableness measured by: • Economy: minimising the cost of resources used / spending less • Efficiency: the relationship between the output from goods / services and the resources to produce them • Effectiveness: the relationship between the intended and actual results • Equity: the extent to which services reach the intended recipients fairly • Contextual Feasibility: Evaluation of the realism of the proposed PPP and de-risking mechanisms, specifically checking how well they adapt to Dakar's limited fiscal autonomy and organizational capacity.	20%
Alignment with C40's goals on greenhouse gas emission reduction, Commitment to equity and diversity (Strategic fit with C40's climate change goals, alongside an explicit organizational commitment to equity, social inclusion, and diversity).	10%

Following the evaluation of written submissions, C40 reserves the right to invite a shortlist of the highest-ranked bidders for an interview or technical presentation to further validate their proposals. If conducted, the results of these sessions will be incorporated into the final technical score as outlined in the evaluation criteria.

6. Project budget

All proposals must include the estimated costs for the completion of all tasks described in the project scope of work, VAT and all taxes included. The total cost must not exceed a maximum contract envelope of 45,000 USD All taxes included. Budgets must obligatorily be established in US Dollars (USD). Potential suppliers must provide a detailed and transparent breakdown of their budget. The financial offer must present a clear budget allocation for each of the 5 major deliverables of the project.

The budget must also include the organization of a closure meeting for 50 participants, including venue rental, catering, and the reimbursement of transport costs for participants at a rate of 10,000 XOF per participant.

Costs should be stated as one-time or non-recurring costs or monthly recurring costs. All costs incurred in connection with the submission of this RfP are non-refundable by C40.

Payment will be made upon the completion and validation of the key milestones of the project by the point of contact of C40 and the City of Dakar. No travel, field mapping, or workshop expenses will be reimbursed separately. All operational expenses and local taxes must be fully integrated into the global financial offer of the consultant. Contract payments will be released according to the following key milestone schedule:

Key Project Milestone / Deliverable (Project Milestone)	Payment Amount
Signature of contract and submission of the inception report (Deliverable 1)	5 000
Approval of Deliverable 2 (Natural Capital Inventory & GIS)	15 000
Approval of Deliverable 3 (Greening Plan)	10 000
Approval of Deliverable 4 (Capacity Building) and Deliverable 5 (Mission Closure)	15 000

7. C40 policies

C40 expects third parties to be able to abide by these C40 policies

- Non-Staff Code of Conduct Policy [here](#)
- Equity, Diversity and Inclusion Policy [here](#)

8. Submissions

Each Potential Supplier must submit **one copy of their proposal** to the email address below **by Thursday, July 23, 2026 (5:00 PM GMT)**

- Papa Idrissa DIENE, Climate Resilience Adviser, Dakar, idiene@c40.org
- Viola Follini, Senior Manager, Urban Nature, vfollini@c40.org

Anonymised responses to questions will be provided here ([link](#)) when the Q&A period closes.

Based on the submissions received, C40 reserves the right to promote the establishment of consortium relationships or request potential suppliers refine their submission after receipt.

Have a concern?

C40 is committed to the highest standards of ethical behaviour. As such, we are committed to being open and responsive to complaints and suggestions on how we can improve from outside the organisation.

Please refer to [C40 Complaints Procedure](#) on how to reach us.

Disclaimer

C40 will not accept any liability or be responsible for any costs incurred by Potential Suppliers in preparing a response for this RFP. Responses submitted will be accessible by all C40 staff and external evaluators (if any).

Neither the issue of the RFP, nor any of the information presented in it, should be regarded as a commitment or representation on the part of C40 (or any of its partners) to enter into a contractual

arrangement. Nothing in this RFP should be interpreted as a commitment by C40 to award a contract to a Potential Supplier as a result of this procurement, nor to accept the lowest price or any tender.